

PROTÉGEZ-VOUS,

PORTEZ VOS CHAUSSURES DE SÉCURITÉ !

Perforation

Torsion de la cheville
(par glissade, trébuchage
ou objet au sol)

Brûlure

Produits
chimiques

Coupure

Exposition au froid,
engelures

Écrasement



Porter les chaussures de travail sélectionnées pour votre sécurité
c'est se protéger des risques présents dans votre activité.

Si vous pensez que la protection pourrait être améliorée,
parlez-en avec votre responsable !